



Le Ferriérois

Le magazine de la ville de Ferrière-La-Grande

Janvier - Mars 2015 N° 28

Dossier : Tout savoir sur le logement

Photo : Résidence les Jonquilles

Hommages :

Henry Fontaine
René Manesse

Travaux et achats:

Le Centre Social,
le minibus, nouveau
matériel dans les écoles

Listes électorales :

Inscriptions avant le 31
décembre 2014



Madame, Monsieur,

Le mois de décembre s'égrène doucement pour laisser place à l'année 2015. Viendront ensuite les échanges de vœux pour une année 2015 que je souhaite plus favorable sur le plan économique et social. D'ici là, je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année en famille. J'aurais une pensée toute particulière pour toutes les personnes confrontées à la solitude ou à la maladie.

En attendant, à la lecture de ce bulletin municipal, vous découvrirez un dossier «Spécial Logement» très instructif et qui reflète l'engagement de la municipalité pour une offre complète de logements de qualité.

Vous constaterez également au fil des pages que l'éducation de nos enfants est une priorité ; en témoigne l'achat de matériel pour nos écoles d'un montant de plus de 12 000€.

Je profite d'ailleurs de cette occasion pour remercier les enseignants ainsi que les associations de parents d'élèves pour leur engagement au profit de nos enfants. Le premier magazine municipal de l'année 2015 sera consacré en grande partie à un point d'étape de l'application de la réforme des rythmes scolaires dans notre commune et la mise en place des Nouvelle Activités Péri-éducatives.

Enfin, un hommage est rendu dans ce magazine à deux grandes figures Ferrières, Messieurs Henry FONTAINE et René MANESSE qui nous ont quittés brutalement en novembre.

A toutes et à tous, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2015.

Cordialement
 Votre Maire, Conseiller Général
 Ph. DRONSART

La Poste : Nouveaux horaires

À compter du 02 janvier 2015,
 les horaires du bureau de Poste de Ferrière la Grande changent :

- Lundi, Jeudi et Vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Mardi et mercredi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Samedi :
de 8h30 à 12h



SOMMAIRE

Edito..... Page 2

Culture..... Page 3

- . Hommages à Messieurs Fontaine et Manesse
- . Harpe en Avesnois
- . Les Talents Féminins

Travaux..... Page 4

- . Le Centre Social
- . Le minibus
- . Matériel dans les écoles

Dossier..... Page 5, 6, 7, 8

- . La politique de l'Habitat

Agenda..... Page 9

- . Janvier, Février Mars
- . Le Faux Rieux

A savoir..... Page 10

- . La Quinzaine bleue
- . Invitation aux vœux

Entre nous..... Page 11

Tribunes politiques..... Page 11

PêLe MèLe..... Page 12

Directeur de la publication : Philippe Dronsart - Maire de Ferrière-la-Grande

Comité de rédaction : Sandrine Herbin - première Adjointe chargée de la communication, Claudette Delvaux, Corinne Depasse, Luisa Naghbal, Annick Limbourg, Jeannine Ribeaux, Anne-Marie Ferrand, Frédéric Watthée, Philippe Kozlowski

Chargée de communication : Sophie Gourland.

Crédit photographique : Sophie Gourland - Corinne Depasse

Conception graphique : service communication - ville de Ferrière-la-Grande - tél : 03 27 53 17 40.

ISSN : 1257-1873

2 500 exemplaires gratuits

Impression : VTC Multimédia 10 rue d'Obies Hameau de Buvignies 59570 Bavay.

21^{ème} Festival International de Harpe en Avesnois



**Dimanche 8 Février 2015 à 16h à l'Eglise St Amand
Création Mondiale**

Le duo Nefeli est une histoire d'amitié entre deux jeunes harpistes Agnès Peytour et Primor Sluchin.

Le programme de ce duo embrasse un vaste panorama de la musique classique ayant en commun le thème de la danse (Respighi, Granados, De Falla, Andrés...)

Le bassoniste Fabien Boichard, professeur au Conservatoire de Douai les rejoindra pour interpréter une œuvre pour deux harpes et basson - commande du festival auprès du compositeur Frédéric Boulard, avec pour thème « le regard de Van Gogh sur les estampes japonaises » –qui sera créée en première mondiale.

3^{ème} édition des Talents Féminins

Les 7 et 8 Mars 2015 à la salle des Fêtes

Le but de cette rencontre est de faire découvrir des facettes inconnues des dames que nous côtoyons tous les jours. Nous découvrirons des créations de bijoux, de la broderie, de cartes en 3 D, de la cuisine, de l'art floral, de l'art choral, etc...

Si vous avez un talent, n'hésitez pas à contacter le service culturel en mairie au 03 27 53 17 40.



Au nom du Maire et du Conseil Municipal, Claudette DELVAUX, Adjointe à la Culture et aux Fêtes a écrit quelques lignes pour rendre hommage à Messieurs Henry Fontaine et René Manesse, des Ferriérois engagés pour notre ville.



Henry était notre historien Ferriérois. Il aimait passionnément sa ville, connaissait parfaitement son histoire, du nom du moindre lieu-dit ainsi que sa signification. Il avait organisé de nombreuses expositions sur l'industrie, sur le fort du Bourdieu à la médiathèque Luc Bérumont, sur la guerre 14/18. L'exposition qui lui avait tenu le plus à cœur a été celle des photos de classes. C'est au cours de celle-ci que Jean Gabriel Vandroogenbroeck lui avait fait une énorme surprise : réunir ses anciens copains

de classe. Henry en avait été très touché. Il était aussi un collectionneur de cartes postales de Ferrière la Grande. Il en avait réalisé un nombre impressionnant de reproductions qu'il nous avait donné et que nous avons exposé.

La Musique était toute sa vie ! René Manesse était membre honoraire du bureau de la fédération municipale de la délégation de Maubeuge. Il était également professeur de clarinette. René a été secrétaire de l'Harmonie Municipale de Ferrière la Grande en 1982 puis trésorier jusqu'en 2014. La photo ci-contre a été prise lors de la remise de l'Etoile Fédérale montée en cravate pour 60 ans de musique.





Le Centre Social et la PMI font peau neuve

Ce bâtiment qui date de 1970 a bénéficié d'importants travaux souhaités par la municipalité afin de se mettre aux normes de sécurité et fournir un espace sécurisé pour le personnel et les adhérents du Centre Social ainsi que l'école de musique qui va occuper le second étage. Les travaux ont débuté en septembre par le rez-de-chaussée qui comportera un accueil ouvert, les bureaux administratifs, des sanitaires pour personnes à mobilité réduite et deux salles d'activités. En attendant, le personnel est logé au premier étage.

Un aménagement de qualité pour un accueil convivial

La seconde phase consistera à aménager le premier étage pour les activités du Centre Social et le second étage pour l'école de musique. Les locaux de la PMI, accolés au Centre Social ont subi également de petits travaux pour accueillir la Halte Garderie «les P'tits Loups». Ce chantier dont le coût total est de 195 500 € TTC a fait l'objet de différentes subventions : pour la partie rez-de-chaussée et premier étage, une subvention de la CAF de 40 %, du Conseil Général de 10 % et de la CAMVS de 25 % ; Pour le second étage, un fonds de concours de la CAMVS de 50 % a été accordé. L'ensemble des travaux devraient être terminés vers la fin de l'année.

La Municipalité s'est dotée d'un nouveau minibus



La Municipalité s'est dotée d'un nouveau minibus de 9 places pour une somme de 15 990 € subventionné à 16 % par la Caisse d'Allocations Familiales. Ce minibus remplace l'ancien devenu vétuste.

Un service important pour nos anciens.

Ferrière la Grande est l'une des dernières communes à posséder un service d'aide à domicile et ce minibus sert aux transports des personnes âgées pour aller faire leurs courses, les amener aux différents clubs et aux différentes manifestations proposées par la ville. La Municipalité souhaite pérenniser ce service de proximité, de solidarité et de lien social avec les seniors. Ce minibus sert également au service Jeunesse pour faire des sorties durant les vacances scolaires.

Du nouveau mobilier dans les écoles

Certaines classes ont été dotées de nouveau matériel, en voici la liste : 90 tables, chaises, casiers (1 bureau, 1 fauteuil et un caisson mobile).

Deux classes de l'Ecole Georges Maufroy ont été équipées ainsi qu'une classe de l'école Primaire Centre (2 tables et 2 chaises pour l'école Maternelle du Centre suite à des inscriptions tardives). Total des achats : 11 020,24 € TTC.

L'Ecole Georges Maufroy s'est aussi dotée de tableaux numériques : 2 fixes pour la somme de 4 077,29 €, 1 mobile pour la somme de 2 176,34 €. Ces tableaux ont été financés par l'APE (4 091,63 €), l'Ecole (1 000 €) et la Municipalité (1 162 €).





Une véritable politique de l'Habitat

La ville de Ferrière la Grande compte 5551 habitants. Le pourcentage de logements sociaux sur la ville atteint les 18,4 % alors que la loi impose aux communes de plus de 1 000 habitants un taux de 20 %, porté à 25 % à l'horizon 2025. Vous trouverez dans le tableau ci-joint le nombre de constructions réalisées au cours des dix dernières années. Le nombre de logements sociaux équivaut au nombre de permis de construire délivrés et instruits par la ville pour des constructions privées. Cela démontre que Ferrière la Grande est une ville attractive grâce à ces nombreux commerces, associations et diverses festivités.

Permis de construire pour des logements de 2004 à aujourd'hui

Années	Logements sociaux	Logements privés
2004		9 permis de construire
2005	- 5 logements de Immobilière du Nord rue Roger Salengro - 5 logements : rue Roger Salengro	4 permis de construire
2006		4 permis de construire
2007	11 logements de Partenord Habitat Rue de la Cure	2 permis de construire
2008		4 permis de construire
2009		2 permis de construire
2010	2 logements rue Victor Hugo	9 permis de construire
2011	8 logements Place de la République	10 permis de construire
Année 2012	- 8 logements Avenue Clemenceau - 7 logements rue Roger Salengro - 2 logements Type 3 Avenue Clemenceau - 4 logements Place de la Gare	5 permis de construire
2013		4 permis de construire
2014		4 permis de construire et 1 à l'instruction
TOTAL	9 permis de construire déposés et 52 logements créés	57 permis de construire



Attribution des logements : Comment ça fonctionne ?

Pour faire une demande de logement, comment ça marche ?

Le circuit de la demande est le suivant :

Lors d'un rendez-vous programmé, le demandeur se présente au service logement du CCAS muni des justificatifs suivants :

- photocopie de la carte d'identité
- photocopie des deux derniers avis d'imposition
- livret de famille
- dernière quittance de loyer
- ressources du foyer

Le dossier est alors enregistré et transmis simultanément aux trois bailleurs. Un numéro départemental est attribué. La demande de logement est alors valable un an et le renouvellement s'effectue sur la base d'un envoi par recommandé au domicile du demandeur.

Lorsqu'un logement se libère, le service étudie les différentes demandes pouvant

correspondre au type du logement vacant et analyse trois à cinq candidatures qui sont proposées au bailleur. La commission d'attribution (CCAS et bailleur) analyse les candidatures et valide le principe de l'accès au logement

Une fois le logement attribué en commission, le bailleur prend contact avec son futur locataire pour organiser la signature du bail et l'entrée dans les lieux

Le CCAS est doté d'un service logement informatisé, ce qui, à l'avenir va faciliter le traitement des demandes de logement qui s'effectuent sur rendez-vous.

Répartition des logements

La Commune de Ferrière la Grande compte 390 logements sociaux répartis de la manière suivante :

- Habitat du Nord : 155 logements
- Promocil : 191 logements
- Partenord : 44 logements

Par ailleurs, 11 logements individuels sont en construction, rue de la Cure, par le bailleur Partenord.

Un partenariat entre le CCAS et le bailleur

Des réunions partenariales (CCAS et bailleur) ont également pour objet d'échanger sur des situations diverses, à savoir :

- les travaux à effectuer
- les impayés de loyers
- les situations particulières

Quelques chiffres

Année 2013

- Nombre de demandes de logements enregistrées au CCAS : 81 demandes
 - Nombre de relogement par bailleur :
 - * Habitat du Nord : 17
 - * Promocil : 21
 - * Partenord : 4
- 42 familles ont été relogées. Le CCAS a assisté à 25 commissions d'attribution.

Année 2014 (au 15 Novembre)

- Nombre de demandes de logements enregistrées au CCAS : 79 demandes
 - Nombre de relogement par bailleur :
 - * Habitat du Nord : 18
 - * Promocil : 9
 - * Partenord : 6
- 33 familles ont été relogées. Le CCAS a assisté à 19 commissions d'attribution.



Les réhabilitations : Le Lutaud et les Jonquilles



LE LUTAUD

En concertation avec la Municipalité, Habitat du Nord et les habitants, le Lutaud est réhabilité au fur et à mesure des vacances des appartements.

Depuis 2012, la toiture terrasse a été réhabilitée pour la somme de 90 000 € ainsi que les installations VMC pour 40 000 €. Les chassis ont été remplacés pour la somme de 190 000 € cette année.

Les logements vacants sont également remis en état (peintures, sols...). Au total pour le moment 5 logements sont réhabilités pour un montant de 25 000 €.

Résidence Nelson MANDELA

Les membres du Conseil Municipal, en date du 14 octobre 2014 ont pris la décision de baptiser «Résidence Nelson Mandela» le lotissement des 11 logements individuels locatifs construits par Partenord Habitat situés Rue de la Cure.



Résidence les Jonquilles : fin des travaux prévue pour le printemps 2015

LES JONQUILLES

A la demande de la Municipalité, les travaux de réhabilitation des 30 logements de la résidence des Jonquilles ont commencé cet été. L'agence Promocil prévoit une fin de chantier pour fin juin 2015. La phase extérieure est bien avancée, la terrasse du bâtiment B est faite à 100 % et la terrasse et l'étanchéité du bâtiment A sont pratiquement finies. Les volets roulants motorisés du rez-de-chaussée ont été installés mais le fonctionnement sera définitif quand toute l'électricité intérieure sera refaite. Toutes les façades sont en panneaux préfabriqués isolés et il y aura des bardages en bois sur la terrasse.

Au niveau de l'intérieur, tous les logements seront refaits (électricité, salle de bain) ainsi que les parties communes (local à vélo, local à poubelles, portes, couloirs...).

Montant total des travaux : 1 500 000 €

Entretien avec...



Grazielle LELEUX

Adjointe chargée du CCAS,
des Affaires Sociales et du
Logement



Anick LIMBOURG

Conseillère Municipale
déléguée chargée du
Logement et du Cadre de Vie

Nous nous sommes entretenus avec Madame Grazielle LELEUX ainsi qu'avec Madame Anick LIMBOURG. Elles ont répondu à nos questions concernant le logement social et le logement d'urgence.

Le Ferriérois : Qu'appelle t-on «logement social» ?

Grazielle Leleux : Un logement social est un logement dont la construction ou l'achat est financé par l'État en partenariat avec les collectivités territoriales et les organismes de logement social.

Depuis l'année 2000, la Loi Solidarité impose aux communes de disposer d'au moins 20 % de logements sociaux afin de favoriser les familles rencontrant d'importantes difficultés d'accès au logement. La Loi du 5 Mars 2007 institue le droit opposable et désigne l'Etat comme garant du droit au logement.

A quels critères doivent répondre les logements sociaux ?

Anick Limbourg : Plusieurs critères sont pris en compte :

- Agrément et financement par l'Etat
- Procédure d'attribution contrôlée
- Loyer plafonné
- Accueil de locataires pouvant bénéficier de l'APEL

Qui peut intégrer un logement social ?

G.L. : - Toute personne Française ou Etrangère autorisée à séjourner sur le territoire Français

- Les personnes ne dépassant pas un plafond de revenus (révisé chaque année).

Qu'est ce que le «logement d'urgence» ?

- **A.L.** : Le CCAS de Ferrière la Grande, au sein de la MES, dispose d'un logement d'urgence (studio de 20 m²) agréé par l'Agence Régionale de la Santé. Ce studio peut accueillir deux personnes pour une durée de quelques mois (souvent suite à des violences conjugales ou à une cohabitation difficile).

- L'objectif est une mise en sécurité de la personne ou de la famille afin de mettre en place ensuite un accompagnement social pour réintégrer un logement de droit commun. Le logement d'urgence, dans le cadre de son fonctionnement est financé par l'Allocation de Logement Temporaire (CAF) et par la CAMVS. En 2014, au 31 novembre, quatre personnes ou familles ont séjourné (343 nuitées réalisées). Sur ces quatre familles, deux ont fait l'objet d'un relogement (parc social) et deux autres ont réintégré leur propre logement.

Que fait la Municipalité pour lutter contre l'indécence des logements ?

- **G.L.** : Le CCAS de Ferrière la Grande a souhaité amplifier son action, au cours de cette année 2014, contre l'habitat dégradé voire insalubre.

Suite à des signalements :

- - de nombreuses visites à domicile ont eu pour objectif de diagnostiquer l'état de vétusté du logement. Ce travail a été réalisé conjointement avec la Police Municipale.
- - Sept dossiers ont été constitués avec, dans un premier temps, des contacts avec le propriétaire (social ou privé) afin qu'il prenne conscience de la nécessité d'effectuer les travaux ou modifications nécessaires à l'intérieur de ces logements.
- Si non, le CCAS a missionné l'ADIL, le PACT de l'Avesnois, l'Agence Régionale de Santé afin d'expertiser plus en profondeur les logements concernés et obtenir une classification soit :
 - - en indécence
 - - en insalubrité remédiable
 - - en insalubrité non remédiable.



Cité Bonnier du Calvaire

Agenda

JANVIER

11	Voeux du Conseil Municipal à la population, 17h, salle Gabriel Dubois
25	Tournoi U10/U11 de l'Iris Club, Complexe Sportif Carnot

FEVRIER

08	Festival Harpe en Avesnois, 16h, Eglise St Amand
----	--

MARS

07 08	Les Talents Féminins, salle des Fêtes
22	Premier tour des Elections départementales Randonnée VTT, 08h30, départ salle des sports
29	Second tour des Elections départementales

Bonne nouvelle

La renaissance du Faux Rieux

Les étangs du Faux Rieux ont été repris par Monsieur WARIN qui compte faire de ce domaine un petit coin de paradis pour toute la famille.

En effet, de nombreux travaux ont été entrepris à l'intérieur : le restaurant a été relooké avec la création d'un snack, grill, glacier. La pré-ouverture a eu lieu le 3 décembre. Il est également prévu l'aménagement d'une salle pour accueillir les séminaires courant 2015.

Pour l'extérieur, les étangs seront dotés d'un accès aux Personnes à Mobilité Réduite, un snack bar va être créé au grand bonheur des pêcheurs.

Une aire de jeux est déjà installée pour les enfants. Le parking va être complètement refait avec la création d'un espace pour les camping-caristes qui souhaitent participer aux concours de pêche ou aux concours de pétanque. En effet, 12 pistes de pétanque verront le jour pour accueillir des compétitions.

Tout ceci dans un cadre verdoyant puisque des arbres vont être replantés pour faire de cet espace un lieu familial, proche de la nature.

Ce projet va permettre la création de 5 à 6 emplois ainsi que le recrutement de saisonniers.

Renseignements : Rue Guynemer Tél. : 03.27.62.42.92.

Horaires d'ouverture :

- * Etangs de pêche : de 8h à 18h toute la semaine
- * Restaurant : toute la semaine de 11h30 à 14h30 et de 18h à 21h30 et ouvert le dimanche de 11h30 à 16h.



Numéros utiles

- Mairie : 03.27.53.17.40
- Service Assistance : 03.27.65.40.33 ou 03.27.65.95.80.
- Aide à domicile : 03.27.64.45.65.
- Services techniques : 03.27.65.40.33.
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Médecin de garde : 03.20.33.20.33.
- Centre antipoison : 0800.59.59.59.
- Police : 17
- Enfants disparus : 116000

HORAIRES D'OUVERTURE

- Mairie et Services Techniques : du lundi au vendredi 8h30 > 12h et 13h30 > 17h
- État civil : du lundi au vendredi 8h30 > 12h et 13h30 > 17h, le samedi 9h > 11h ;
- C.C.A.S. – M.E.S. : du lundi au vendredi 8h30 > 12h et 13h30 > 17h. fermé le mercredi après midi.
- Médiathèque : 03.27.65.81.79
mardi 14h > 18h
mercredi 14h > 17h30
jeudi 14h > 19h
vendredi 14h > 17h30
Samedi 14h > 17h
- C.R.M. : (période scolaire) mardi 14h > 20h ; mercredi 13h30 > 20h, jeudi 14h > 18h, vendredi 14h > 18h ; samedi 14h > 17h.



La Quinzaine bleue : Le Bilan

C'est au niveau national que sont définies les dates et la thématique de la Semaine Bleue. Cette action vise à proposer un programme comprenant des actions de prévention, des sorties, des conférences, des moments festifs au public seniors et ce dans un souci de lutte contre l'isolement.

Deux semaines d'événements dans notre ville

A Ferrière la Grande, ce n'est pas une, mais deux semaines d'événements que nous avons voulu offrir aux aînés et ce du 12 au 24 octobre en collaboration avec les partenaires locaux impliqués à nos côtés. Ainsi, nous avons pu visiter par exemple, le centre de tri de l'agglomération, la blanchisserie de Ferrière la Grande, la caserne des pompiers, les coulisses de nos associations caritatives.

Ont été proposés également : un atelier d'aromathérapie, une initiation au yoga, un atelier mémoire, de la gym douce, un concert d'accordéon, une conférence sur l'aménagement du logement, une autre par la Police sur la prévention face à des personnes mal intentionnées, un repas festif (120 convives) et une sortie au Salon des Loisirs Créatifs à Lille Grand Palais.

Force est de constater que c'est un programme dense et diversifié qui vous a été soumis. Enfin, pour être le plus possible dans le thème «créatif et citoyen à tout âge», nous avons organisé un petit concours de rédaction sur le thème «Papy, mamie, c'est quoi le bonheur ?». Nous remercions tous les Ferriérois qui ont participé à ce concours.



INVITATION

Le Maire,
Le Conseil Municipal
ont le plaisir de vous inviter à la
Cérémonie des Voeux
à la population et aux associations

Dimanche 11 Janvier 2015 à 17h
salle Gabriel Dubois

Au programme : discours, mises à l'honneur, danses...

La cérémonie sera clôturée
par le verre de l'amitié.

Nous vous attendons nombreux !

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pourquoi s'inscrire ? Si vous souhaitez voter à Ferrière-La-Grande lors des prochaines échéances électorales (les Départementales en mars et les Régionales en décembre).

Où s'inscrire ? vous devez vous rendre au service État Civil de la Mairie muni d'une pièce d'identité récente (valide ou périmée depuis moins d'un an) prouvant votre nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité) et un justificatif de domicile (facture EDF, GDF... datant de moins de trois mois). Si vous avez changé d'adresse, même en restant sur le territoire communal, il est important que vous vous présentiez au plus vite au service État Civil de la Mairie de façon à ce que vous soyez enregistré convenablement sur le territoire électoral.

Quand s'inscrire ? Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1^{er} Mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).



Pour pouvoir voter en 2015, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2014.

**Le Service État Civil est ouvert
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Hôtel de ville - Place Gambetta
Renseignements : 03.27.53.17.41.**

TRIBUNES

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 27 juin 2014 et en application de la Loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, cet espace est réservé aux tribunes politiques.

Unis pour Ferrière majorité municipale

Lors du conseil municipal du 27 novembre dernier, une partie de l'opposition municipale s'est désolidarisée de son ex tête de liste qui utilise son mandat de conseiller municipal d'opposition pour en faire une tribune politique. C'est d'ailleurs un comportement qu'il reproduit dans les instances communautaires où, délaissant l'intérêt des enfants dont ceux de sa commune, il refuse de voter les crédits du Contrat Local d'Éducation Artistique qui a déjà bénéficié à plus de 4000 jeunes du territoire dont plus de 500 sur la commune. Parallèlement, la majorité municipale est au travail. La réfection de la place Gambetta et la reprise de la rue Paul Doumer sont étudiées pour que les travaux soient portés au plus vite aux budgets de la commune et de l'agglomération, les travaux de mise en conformité du Centre Social touchent à leur terme, les nouveaux rythmes scolaires s'ajustent progressivement et le programme des animations de Noël s'annonce riche et varié ! Bien sûr, Ferrière-la-Grande, comme toutes les communes, doit accompagner les efforts demandés par l'état et être attentive à ses dépenses. La majorité travaille d'arrache pied à optimiser les services que la commune offre aux Ferriérois sans en réduire la qualité. Réorganiser le C.C.A.S., c'est garantir la qualité de l'accueil et le soutien à nos concitoyens qui traversent cette période difficile et à nos aînés qui ne doivent pas rester dans l'isolement. Créer un lieu d'accueil des 16-25 ans avec Réussir en Sambre, c'est offrir un espace unique en Val de Sambre d'accompagnement de notre jeunesse en recherche de formation, d'emploi, de logement et de loisirs. Doter nos écoles de mobilier neuf et soutenir les associations de parents d'élèves dans l'équipement des classes en matériel numérique, c'est démontrer que l'éducation de nos enfants est notre priorité. Favoriser l'implantation de nouveaux commerçants, c'est dynamiser notre centre-ville. Car, aujourd'hui comme hier, la majorité municipale n'est animée que par l'ambition d'offrir aux Ferriérois une ville agréable où il fait bon vivre, dans la solidarité, le partage et la convivialité. L'équipe de la liste « Unis pour Ferrière » vous souhaite à tous une excellente année 2015, dans la santé, la joie et le bonheur. Nous avons une pensée particulière pour toutes les Ferriéroises et tous les Ferriérois qui sont dans la difficulté et pour celles et ceux qui s'attachent à les soutenir au sein des nombreuses associations caritatives que compte notre belle commune.

Ferrière Renouveau opposition municipale

Nous sommes l'opposition municipale par la volonté de 46% des Ferriérois et Ferriéroises. En votant en faveur de la liste FERRIERE RENOUVEAU, ces derniers ont voulu manifester leur mécontentement à l'égard de la gestion du Maire ainsi que leur adhésion à un nouveau projet pour notre commune. Le respect de la parole donnée nous impose d'être fidèles au message exprimé par nos électeurs. Tout autre attitude serait indécente car il faut être clair dans ses choix et ses alliances ; elle démontrerait que nous avons une ambition pour nous-mêmes et non pour FERRIERE LA GRANDE (mais nous ne mangeons pas de ce pain là...). On nous caricature en nous dépeignant comme des opposants systématiques, la réalité est toute autre : nous votons de nombreuses délibérations présentées par le Maire et jamais nous n'avons créé d'incident à l'image de l'opposition socialiste de MAUBEUGE qui a quitté un conseil en vociférant. En revanche, quand il s'agit de défendre FERRIERE et les Ferriérois, nous sommes intransigeants : ainsi, avons-nous eu tort de nous opposer à l'augmentation de la taxe communale sur l'électricité alors que le Maire avait promis de ne pas augmenter les impôts ? Avons-nous eu tort de saisir le Tribunal Administratif de LILLE afin qu'il annule cette délibération scélérate ? Poser la question, c'est y répondre. 2015 s'annonce difficile pour beaucoup, Jean Philippe DELBART, Claire CASTETS, Marie-Ange JACQUART, Valentin MATON (vos quatre conseillers municipaux d'opposition) vous assurent de leur engagement déterminé et serein au service de la population et vous présentent leurs vœux les plus sincères de bonheur et santé. Ils saluent les bénévoles et militants associatifs dont la présence auprès des plus démunis est si importante en cette période, les familles qui entourent leurs proches touchés par la maladie ou le handicap ; ils tirent un coup de chapeau aux salariés, aux entrepreneurs qui dans un climat économique morose se battent pour l'emploi et le développement de leurs entreprises, les agents des services publics souvent exemplaires... Tous, telle une bougie au cœur de l'obscurité, démontrent qu'un avenir est encore possible pour nos enfants.



Vendredi 7 Novembre 2014 à la salle d'Honneur : Vernissage de l'exposition «Jaurès : le parcours» à l'occasion du centenaire de sa mort



Mardi 11 Novembre 2014 aux Monuments aux Morts : Cérémonie commémorative avec les enfants des écoles du Centre et Maufroy



Mardi 11 Novembre 2014 à la salle des Fêtes : Exposition sur la guerre 14/18 prêtée par Monsieur Gérald Meurant à l'occasion du Centenaire de la Première Guerre Mondiale



Samedi 15 Novembre 2014 à la Caserne des pompiers : plus de 500 participants au cross du Groupement 4 des Sapeurs Pompiers



Dimanche 16 Novembre : Concert de l'Harmonie Municipale à l'Eglise à l'occasion de la Ste Cécile



Vendredi 21 Novembre 2014 à la salle des Fêtes : vernissage de l'exposition des peintres Ferriérois